

16-0 MAI 2010  
**REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE  
FEMMES DE THIAROYE SUR MER  
QUARTIER NGAGNE DIAW**

31



**Programme  
De Micro Financements  
Du FEM Sénégal**

**PROJET DE CREATION D'UNE UNITE DE  
TRANSFORMATION ET DE  
COMMERCIALISATION DE PRODUITS  
CEREALIERES**

**Année : Décembre 2009**

FICHE RÉSUMÉ- PROJET PMF/FEM

INFORMATIONS GENERALES

Titre du projet :

PROJET DE CREATION D'UNE UNITE DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS CEREAALIERS

Organisation requérante (présentation sommaire) :

Association « Ensemble Protégeons nos Enfants » reconnue sous le n° 0062/CRD/AA/ du 14/04/2010. Elle est constituée de plus de 50 membres et œuvrent pour le bien être de leurs enfants surtout ceux intoxiqués par le plomb.

Association « Groupe Plomb » reconnue sous le n° 00199/GRD/AA/ASO et qui est constitué de 25 membres toutes des femmes. L'association a pour objectif d'unir ses membres animées d'un même idéal , de créer entre elles des liens d'entente et d'ouvrir pour la prise de conscience sur l'exploitation anarchique du plomb et sensibiliser les membres sur les méfaits du plomb

Le Groupement des Femmes de THIAROYE SUR MER pour le Développement et la lutte contre l'insalubrité (GFDI) Immatriculé sous le numéro RCM : SN-DKR-2008 C-14385 du 27-08-2008

Avec comme Présidente Mme Aminata NIANG, poursuit les objectifs de lutte contre l'insalubrité mais aussi de lutte contre la pauvreté qui constitue le soubassement de cette activité de récupération de plomb pouvant être source de rejets de polluants organiques persistants avec l'utilisation des huiles usées et ayant conduit à l'accident dans la banlieue de THIAROYE SUR MER

*(Les trois entités intègrent les femmes qui étaient actives dans l'exploitation non formelle des batteries usagées)*

Personne ressource de l'organisation : nom, titre, coordonnées (adresse, Tél., fax, Email)

Prénom et Nom : Fatou GAYE : Présidente du comité » de Gestion  
Tel : 77 371 89 59

Adresse : Thiaroye/Mer –Quartier Ngagne DIAW Dakar

## PROJET

Domaine(s) focaux du PMF/FEM ciblés(s) :

- Biodiversité  Changements climatiques  Eaux internationales  Dégradation des terres  
 Polluants Organiques Persistants

Programme(s) opérationnel(s) du projet

- |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 1                        | 2                        | 3                        | 4                        | 5                        | 6                        | 7                        | 8                        | 9                        | 10                       | 11                       | 12                       |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |
| 13                       | 14                       | 15                       | Multiple                 |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |

Type de projet :

- Démonstration  Renforcement des capacités  Recherche appliquée, analyse de politiques  
 Démonstration d'information, communication, sensibilisation

### Résumé du projet :

Le projet consiste à mettre en place une unité de transformation et de commercialisation de produits céréaliers comme activité génératrice de revenus. L'objectif du projet est d'améliorer les conditions d'existence des populations du Quartier Ngagne DIAW à travers cette nouvelle activité qui va remplacer l'extraction du plomb.

A terme, le projet, va d'une part, renforcer le pouvoir financier des femmes, et d'autre part, réhabiliter le cadre de vie local grâce à la mise place d'un fonds de solidarité communautaire et à la conscientisation des populations sur les risques liés à la manipulation des batteries usagées.

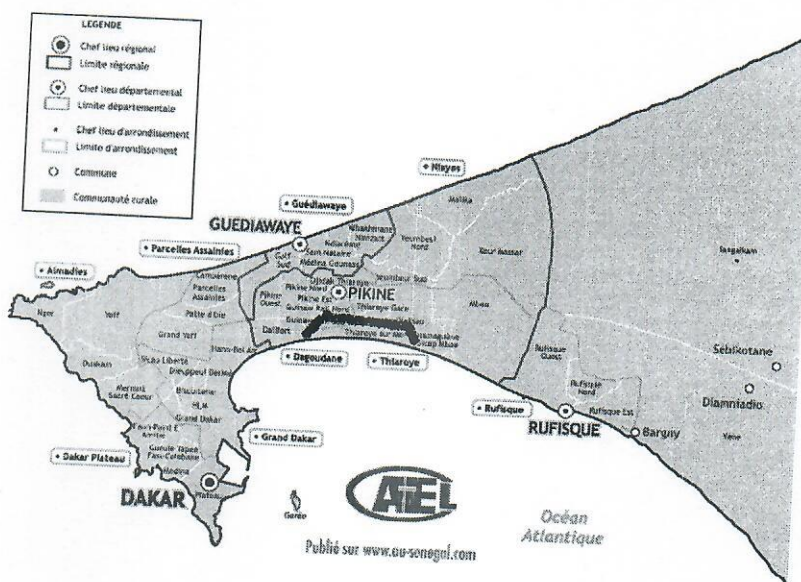
## FINANCES

BUDGET TOTAL	MONTANT FCFA	POURCENTAGE (%)
Participation de l'organisation	26 700 000	49.9
Financement sollicité du bailleur	26 761 100	50.1
Autres bailleurs		
<b>TOTAL</b>	<b>53 461 100</b>	<b>100</b>

# 1 - TITRE DU PROJET : PROJET DE CREATION D'UNE UNITE DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS CEREALIERES

## 1. CONTEXTE GLOBAL

Le projet est localisé dans la Commune d'Arrondissement de Thiaroye Sur Mer, plus précisément dans le quartier « Ngagne DIAW » et ses environs. Située à onze (11) kilomètres du centre ville de Dakar, la commune d'arrondissement de Thiaroye sur mer (TSM) se situe dans la partie méridionale du département de Pikine. Elle couvre une superficie de 3,5 km<sup>2</sup> et sa population est de 37.000 habitants, soit une densité de 12.000 habitants au kilomètre carré. La composition de la population montre une prédominance du sous groupe ethnique Lébou (46%). Cependant la population est hétérogène, notamment avec la présence de Wolof (25%), des Pulaar (10%), des Sérère (9%) des Diola (2%) et autres.



Issue d'un village traditionnel Lébou dénommé Thiaroye Guedj, la commune d'arrondissement a connu depuis ces dernières décennies, une excroissance urbaine sans précédent. En moins de 20 ans la population est passée du simple ou triple

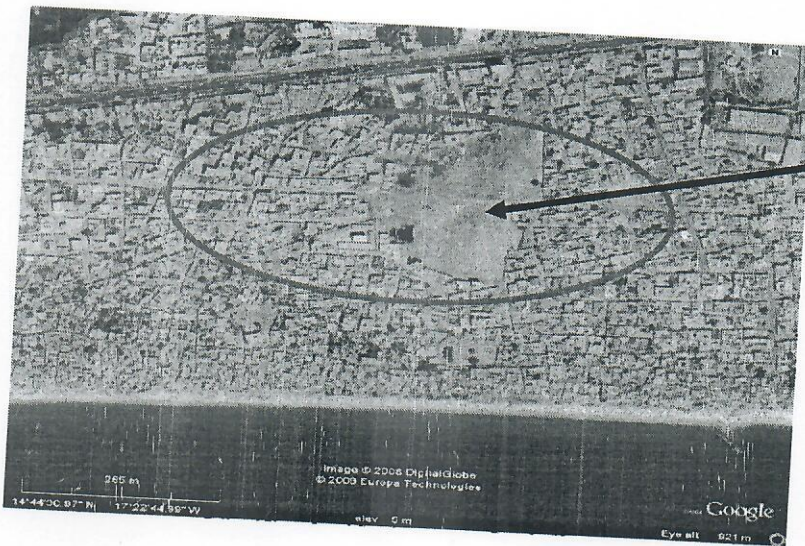
Cette commune d'arrondissement est caractérisée au plan socio-économique par la prédominance du secteur de la pêche, notamment la transformation artisanale des produits halieutiques (production de poissons fumées et séchées). Le marché de Thiaroye constitue aussi un important pôle économique de commerce de produits, en particulier de légumes et de poissons, et d'activités connexes, surtout pour les femmes. Pour une bonne partie des acteurs économiques, les revenus générés par ces activités sont utilisés essentiellement dans des dépenses de subsistance.

Cependant, face au déclin du secteur de la pêche et à la vulnérabilité des populations à la pauvreté qui a fortement crû dans ce milieu, certaines activités dites informelles ont émergé chez ces dernières, dans le but d'augmenter leurs propres revenus. Parmi ces activités, le

recyclage des matériaux occupe une place importante eu égard à une demande locale, nationale, voire internationale sans cesse croissante. C'est dans ce contexte qu'est apparu le recyclage des batteries usagées contenant du plomb en vue de récupérer après fusion, ce métal lourd destiné à la commercialisation.

Certaines de ces populations, pour la plupart analphabètes, et en particulier les femmes trouvaient ainsi une source de revenus additionnels. Ces femmes en ont fait un métier au regard des bénéfices financiers générés par l'activité.

C'est ainsi que cette pratique non durable a très vite connu un développement fulgurant favorisé d'une part, par l'augmentation de la demande et d'autre part, par le prix proposé par les repreneurs ; ce qui a fait de TSM, en particulier du quartier « Ngagne DIAW », un des centres les plus importants de production artisanale et de commercialisation à l'échelle nationale. Ces mêmes femmes ont émigré à une certaine période vers le site d'Alénéa à Thiaroye Gare.



Quartier « Ngagne DIAW » (non précise)

Les enquêtes menées par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), le Centre Antipoison (CAP) du Sénégal et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont montré que l'activité a connu un développement relativement important vers les années 1995.

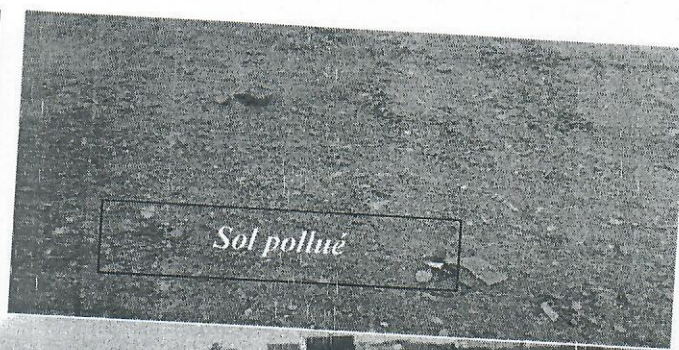
Elle consiste au démantèlement manuel des batteries usagées et à la récupération du plomb par fusion. Souvent, cette opération de fusion faisait appel à l'utilisation d'huiles usées comme combustible avec comme principal danger, *des rejets non intentionnels de dioxines et de furannes considérés parmi les polluants organiques persistants (POP)* visés par la Convention de Stockholm. Il s'y ajoute les émissions de vapeurs de plomb et d'acide.

Dans cette pratique, les oxydes de plomb (*en général du monoxyde de plomb au niveau de l'anode de l'accumulateur électrique et tétroxyde de plomb au niveau de la cathode*) qui n'ont jamais été soupçonnés d'être potentiellement valorisables ont été toujours rejetés directement sur le sol ou enfouis dans des zones dépressionnaires dans le but de limiter les effets potentiels des inondations. *Il faut noter à ce niveau que le quartier «Ngagne Diaw» est implanté sur les affluents des lacs et cours d'eaux asséchés depuis l'apparition des cycles de longues périodes de sécheresses des années 1970.*

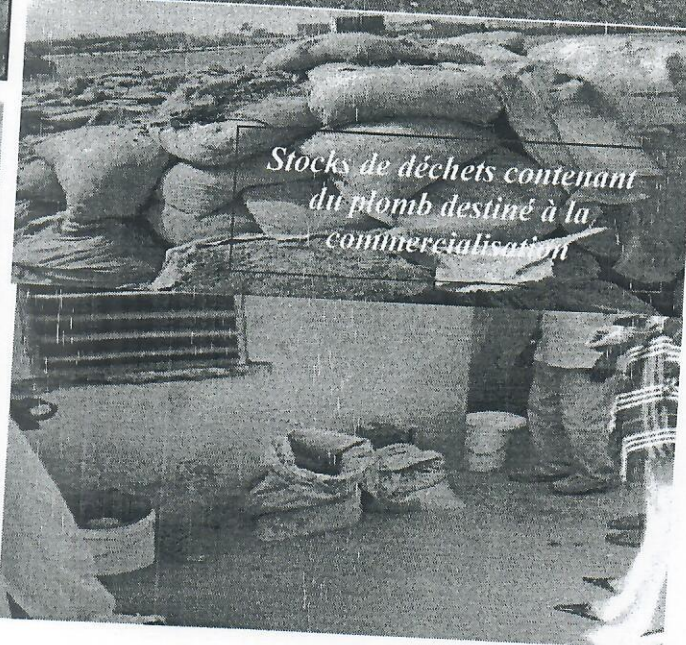
Ce n'est que vers Octobre 2007, qu'apparût la récupération du plomb dans sa forme oxydée mélangé à du sable. Ces déchets étaient collectés et revendus en l'état à des repreneurs nationaux ou étrangers. De novembre 2007 à environ janvier 2008, l'activité s'est intensifiée et est devenue plus dangereuse pour les populations locales, en particulier pour les femmes et les enfants. En effet, l'extraction a gagné certaines zones d'habitation et les femmes ont commencé à procéder au tamisage du sable afin de récupérer l'oxyde de plomb séparé du sable, sur demande des clients et des intermédiaires, dont certains appartiennent à la communauté. Par ailleurs, avec la chute des prix sur le « marché » de l'ordre 68,75% (allant de 400 FCFA à 125 FCFA le Kg, les populations ont eu le réflexe économique de garder leur production dans les maisons dans l'attente d'un prix plus intéressant.



*Magasin de stockage*

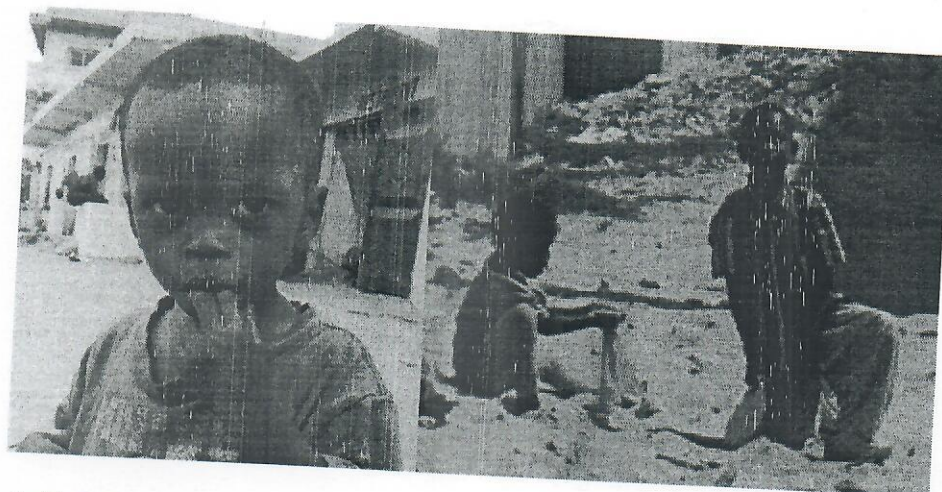


*Sol pollué*



*Stocks de déchets contenant du plomb destiné à la commercialisation*

Le risque d'exposition a donc fortement augmenté à cause des émissions diffuses de poussières et du contact plus prononcé avec ces déchets à l'intérieur des concessions. Les enfants, plus vulnérables à cause du niveau de développement de leurs organismes, sont d'autant plus exposés, du fait qu'ils jouent dans le sable contaminé avec leurs mains. En effet, ces dernières sont portées constamment dans la bouche à cause du goût sucré du plomb, ce qui accroît le risque d'ingestion de ce polluant toxique.



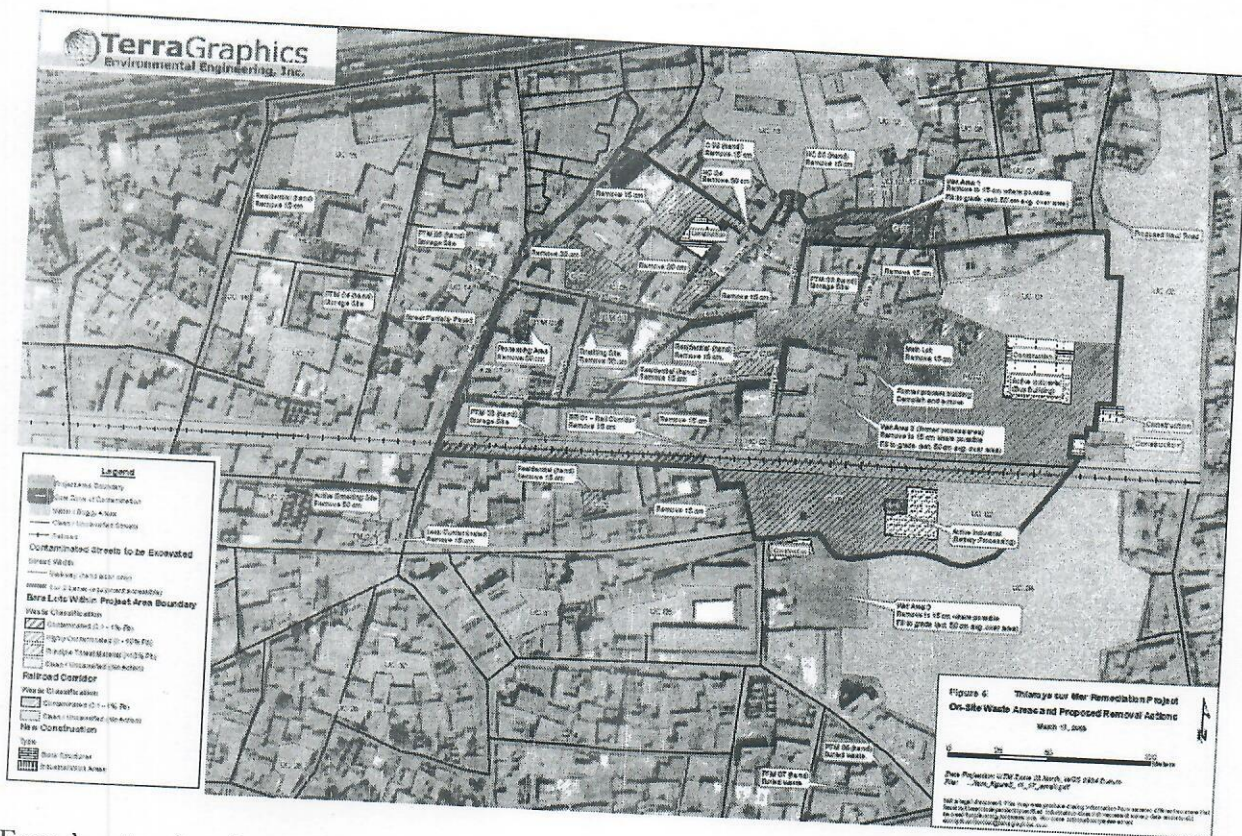
Les études épidémiologiques ont confirmé sur le plan sanitaire, la corrélation existante entre ce niveau d'exposition particulièrement élevé et les décès d'au moins dix huit (18) enfants dans la communauté entre décembre 2007 et février 2008. Ces enquêtes ont aussi permis de vérifier l'acuité du problème. En effet, sur deux groupes ciblés, les résultats suivants ont été trouvés par une équipe d'experts de l'OMS et du CAP.

Groupes	Taille de l'échantillon	Résultats
Groupe 1	55 patients (dont 32 enfants) <i>NB. Echantillon choisi sur la base d'une première du CAP mené en mars 2008</i>	- 32/32 enfants nécessitent un traitement chélateur urgent - 22/32 enfants présentent un ralentissement neurologique
Groupe 2	26 patients (dont 15 enfants)	- 10/15 enfants nécessitent un traitement chélateur - 3/15 enfants présentent un ralentissement neurologique

Sur 47 enfants testés, 37 nécessitaient un traitement chélateur urgent, soit 68%

*Historiquement les populations ont reconnu des décès prématurés chez les femmes récupératrices du plomb et la mort de beaucoup d'animaux domestiques (moutons et volaille). Ce qui montre que pour les femmes, l'exposition est une exposition de longue durée. Ces décès peuvent être liés aux risques d'intoxication par le plomb, mais aussi à la contamination par les polluants organiques persistants, notamment les Dioxines et les Furannes.*

Cette situation sanitaire s'explique par la forte contamination du sol comme illustrée par la carte ci-dessus. Cette figure montre dans certaines zones (en rouge) une concentration de plomb dans le sol supérieure à 10%, soit 250 fois la norme française.



Face à cette situation, l'Etat, à travers le Ministère chargé de la Santé et de l'Environnement a impulsé un projet de décontamination du sol et de désintoxication des populations, en particulier des enfants. La réalisation de ce projet qui a connu un début d'exécution dans son volet "environnement", devrait permettre de réduire significativement le niveau d'exposition des populations et améliorer leur situation sanitaire. Il faudrait noter qu'avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Ministère de la Santé avait pu prendre en charge le traitement au chélateur de quarante et un (41) enfants ; ce traitement étant particulièrement coûteux.

*Cependant, l'une des principales contraintes pour la réussite de ce projet, demeure le risque d'un retour à l'activité, quant on connaît le faible niveau des revenus des populations locales, en particulier des femmes.* Par conséquent, il est nécessaire, voire urgent, de mettre en place des activités alternatives génératrices de revenus qui permettront aux anciennes exploitantes des batteries usagées de renforcer leurs capacités financières, de maintenir en cohésion leurs relations sociales et de pouvoir faire face en cas de besoin aux facteurs de basculement vers la pauvreté. D'ailleurs, cela est d'autant plus urgent dans la mesure où le Gouvernement envisage de mettre en place une réglementation d'interdiction de cette pratique d'exploitation du plomb non durable (*un projet de décret est dans le circuit administratif*).

Soulignons que ces femmes ont une capacité d'organisation relativement importante et ont acquis durant des années une certaine culture de l'autonomisation. La preuve la plus évidente, reste le nombre de GIE de femmes qui interviennent dans la zone et leur degré d'indépendance financière.



### 3 : PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE REQUÉRANTE

Le projet est présenté par trois structures de femmes toutes habitant le quartier Ngagne DIAW et décidant d'aller à l'assaut de l'exploitation irrégulière de plomb et de développer une activité alternative génératrice de revenus.

Ces Trois Regroupements de femmes sont nés à partir d'une catastrophe survenue au quartier Ngagne DIAW en 2008 par suite d'une intoxication au plomb due à l'exploitation irrégulière de ce fameux produit.

Ce malheur a fait une vingtaine de décès chez les enfants et en a contaminé un nombre élevé. C'est ainsi que toutes les femmes du quartier affectées par ce fléau se sont regroupées par affinité en trois structures associatives pour

- lutter pour la cause de l'enfance (combattre la malnutrition, la mendicité, l'exploitation des enfants, le mauvais traitement des enfants, la pauvreté, l'analphabétisme etc.)
- lutter contre les pollutions diffuses issues des activités informelles
- lutter contre le sous-emploi des mères des enfants
- lutter pour une meilleure prise en charge des enfants

Ces trois Organisations se sont retrouvées pour gérer ensemble ce Projet en mettant en place un Comité de Gestion constitué par :

- Une Présidente
- Une vice présidente
- Une Secrétaire Générale
- Une Secrétaire Générale Adjointe
- Une Trésorière
- Une Trésorière Générale Adjointe

L'activité de ramassage des métaux et autres déchets contenant des métaux est née dans la zone d'une idée d'un forgeron de profession.

Voulant une main d'œuvre de soutien pour ses activités qui commençaient à prospérer, ce dernier a dû faire appel à un groupe de femmes résidant au quartier « Ngagne DIAW » et environ, pour ramasser et recycler des batteries d'automobiles usagées afin d'en extraire le plomb.

Après 20 ans d'exploitation et d'expérience dans le domaine de la récupération, ces femmes au nombre de vingt cinq (25) ont décidé de cesser définitivement cette activité eu égard à l'accident survenu à Ngagne DIAW, au décès de leurs enfants et au risque d'une contamination par les polluants organiques persistants.

#### 4 DOMAINES FOCAUX ET PROGRAMMES(S) OPERATIONNEL(S) DU FEM CIBLÉ(S)

Le projet vise les « polluants organiques persistants » comme domaine d'intervention et le programme opérationnel : « Partenariat aux investissements pour l'exécution des Plans Nationaux de Mise en Œuvre ».

#### 5 JUSTIFICATION

Les polluants organiques persistants constituent l'une des problématiques majeures en matière de gestion des produits chimiques et des déchets dangereux.

Les Polluants Organiques Persistants (POP), dont le représentant le plus connu est la famille des dioxines/furannes, sont des molécules complexes qui, contrairement aux autres polluants atmosphériques, ne sont pas définies à partir de leur nature chimique mais à partir de 4 propriétés qui sont les suivantes :

- Toxicité : elles présentent un ou plusieurs impacts prouvés sur la santé humaine.
- Persistance dans l'environnement : ce sont des molécules résistantes aux dégradations biologiques naturelles. Ces molécules se dégradent de 50 % sur une durée de 7 à 8 ans. Les dioxines persistent dans les milieux environnementaux en raison de leur grande stabilité thermique et chimique. Par exemple, dans les sols, leur demi-vie est estimée à plus de 10 ans. Elles ont également une forte affinité pour les graisses ; leur demi-vie dans l'organisme humain est d'environ 7 ans.
- Bio-accumulation : ce sont des molécules qui s'accumulent dans les tissus vivants et dont les concentrations augmentent le long de la chaîne alimentaire.
- Transport longue distance : de par leurs propriétés de persistance et de bioaccumulation, ces molécules peuvent se déplacer sur de très longues distances et se déposer loin des lieux d'émission, typiquement des milieux chauds (à forte activité humaine) vers les milieux froids (en particulier l'Arctique). Par conséquent, même émis à faibles doses, ces polluants peuvent devenir dangereux pour l'homme dans le temps et en des points de la planète éloignés des sources d'émission.

Les causes liées aux émissions de Dioxines et de Furannes pour le cas de l'exploitation artisanale des batteries automobiles usagées à Ngagne Diaw, sont l'utilisation d'huiles usées pour la fusion du plomb. Cette pratique est liée essentiellement à la vulnérabilité économique des femmes. L'exécution du projet permettra de réduire les rejets de Dioxines et de Furannes, mais également de plomb. Elle facilitera l'accès aux ressources pour les femmes et l'exercice d'une activité génératrice de revenus qui permettra de lutter contre la pauvreté. Soulignons aussi que, le projet participera au maintien i) de la cohésion sociale ébranlée par la dislocation des groupes de femmes qui intervenaient dans l'activité du plomb et ii) de l'autonomie financière d'une population ayant une forte expérience de l'initiative privée.

Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan National de la Mise en Œuvre de la Convention de Stockholm, plus précisément dans le plan d'action « Production non intentionnelle de POP » dont l'objectif spécifique est l'identification des stratégies de maîtrise des risques. A ce titre, le projet peut jouer un rôle démonstratif dans la mise en œuvre au Sénégal de la Convention

de Stockholm. En effet, il s'attaque à un problème environnemental au niveau communautaire mais pouvant avoir un impact local et global, par une réponse économique.

Aussi, ce projet pourrait être considéré comme une application effective du lien entre la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux, et la lutte contre la pauvreté. En effet, l'abandon de certaines activités de gestion non formelle des produits chimiques et déchets dangereux est souvent perçue par les populations comme un facteur de basculement vers la pauvreté.

## 6 OBJECTIFS DU PROJET

**Le projet a pour objectifs :**

- **Objectif 1 :** réduire sensiblement les rejets non intentionnels de polluants organiques persistants, et l'exposition au plomb et aux autres produits chimiques dangereux ;
- **Objectif 2 :** Améliorer les revenus des femmes ;
- **Objectif 3 :** Promouvoir le développement économique et social des familles des Associations promotrices par l'approvisionnement régulier et suffisant de produits céréaliers ;
- **Objectif 4 :** Promouvoir le « consommer local » auprès des populations de Thiaroye et environ

## 7. Résultats et Activités

### Objectif 1

**Résultat 1 :** Les populations du quartier sont sensibilisées sur les risques liés à une exposition au plomb, aux polluants organiques persistants et aux produits chimiques d'une manière générale. .

**- Indicateurs :**

- la collecte et la manipulation des batteries usagées sont abandonnées par les femmes ;
- les ateliers d'exploitation du plomb sont fermés ;
- les populations locales ont changé de comportements par rapport à certaines pratiques non durables.

**Activité 1.1 :** organiser des séances d'information et de sensibilisation sur les risques liés à la manipulation des batteries usagées,

**Activité 1.2 :** Effectuer des séances d'Information, d'Education et de Communication (IEC) dans les établissements d'enseignement primaires, à la maison de la femme et au centre d'enseignement technique féminin

**Activité 1.3 :** insérer des spots publicitaires au niveau des radios communautaires installées dans la commune

**Activité 1.4 :** organiser des séances d'information et de sensibilisation sur l'utilisation des produits chimiques dans le secteur des ménages et sur les rejets de dioxines et furannes liés à des pratiques de la communauté (incinération des ordures ménagères) ;

## Objectif 2 :

**Résultat 2 : la capacité des femmes promotrices de ces trois Regroupements est renforcée et leur revenus sont améliorés**

### - Indicateurs :

- Les femmes promotrices sont à même d'assurer la production de l'unité d'amont en aval ;
- Les femmes promotrices détiennent les compétences pour assurer la gestion financière et administrative de l'unité de production ;
- L'unité de transformation des céréales est mise en place ;
- Les femmes promotrices vendent leurs produits et bénéficient d'une rémunération mensuelle

**Activité 2.1 :** organiser une session de formation en transformation des céréales locales

**Activité 2.2 :** organiser une session de formation en gestion des petites et moyennes entreprises

**Activité 2.3 :** Acquérir un local pouvant abriter l'Unité d'Exploitation

**Activité 2.4 :** Aménager le local

**Activité 2.5 :** Acquérir le matériel d'exploitation (Moulins, décortiqueuses, couscoussiers, fourneaux à gaz, table de séchage, thermo soudeuses)

**Activité 2.6 :** Acheter la matière première

**Activité 2.7 :** Transformer, contrôler la qualité et vendre le produit fini.

## Objectif 3 :

**Résultat 3 : Le développement socio économique des familles des membres de ces trois Regroupements est promu**

### - Indicateurs :

- Le niveau de vie des familles des membres de ces trois Regroupements est amélioré
- Les femmes promotrices bénéficient d'une certaine autonomie financière

## Objectif 4 :

**Résultat 4 : Les populations de Thiaroye et environ ont accédé à une alimentation de qualité grâce aux produits de l'unité de transformation**

### - Indicateurs

- Les produits céréaliers locaux sont à la portée des populations tant du point de vue accessibilité physique que du point de vue prix ;
- La préparation culinaire est beaucoup plus facilitée ;
- Le produit respecte les normes d'hygiène et de sécurité de la transformation agro alimentaire

**Activité 4.1 :** vente promotionnelle auprès des populations

## Activité 4.2 : implantation de points de ventes dans les quartiers

CONTENU DU PROJET	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p><b>Objectif 1 :</b> réduire sensiblement les rejets non intentionnels de polluants organiques persistants, et l'exposition au plomb et aux autres produits chimiques dangereux</p>	<p><b>Résultat 1 :</b> Les populations du quartier sont sensibilisées sur les risques liés à une exposition au plomb, aux polluants organiques persistants et aux produits chimiques d'une manière générale..</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la collecte et la manipulation des batteries usagées sont abandonnées par les femmes ;</li> <li>• les ateliers d'exploitation du plomb sont fermés ;</li> <li>• les populations locales ont changé de comportements par rapport à certaines pratiques non durables.</li> </ul>
<p><b>Activité 1.1 :</b> organiser des séances d'information et de sensibilisation sur les risques liés à la manipulation des batteries usagées,</p>		
<p><b>Activité 1.2 :</b> Effectuer des séances d'Information, d'Education et de Communication (IEC) dans les établissements d'enseignement primaires, à la maison de la femme et au centre d'enseignement technique féminin</p>		
<p><b>Activité 1.3 :</b> insérer des spots publicitaires au niveau des radios communautaires installées dans la commune</p> <p><b>Activité 1.4 :</b> organiser des séances d'information et de sensibilisation sur l'utilisation des produits chimiques dans le secteur des ménages et sur les rejets de dioxines et furannes liés à des pratiques de la communauté (incinération des ordures ménagères) ;</p>		
<p><b>Objectif 2 :</b> Améliorer les revenus des femmes</p>	<p><b>Résultat 2 :</b> la capacité des femmes promotrices des trois Regroupements est renforcée et leur revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les femmes promotrices sont à même d'assurer la</li> </ul>

<p><b>Activité 2.1 :</b> organiser une session de formation en transformation des céréales locales</p> <p><b>Activité 2.2 :</b> organiser une session de formation en gestion des petites et moyennes entreprises</p> <p><b>Activité 2.3 :</b> Acquérir un local pouvant abriter l'Unité d'Exploitation</p> <p><b>Activité 2.4 :</b> Aménager le local</p> <p><b>Activité 2.5 :</b> Acquérir le matériel d'exploitation (Moulins, décortiqueuses, couscoussiers, fourneaux à gaz, table de séchage, thermo soudeuses)</p> <p><b>Activité 2.6 :</b> acheter la matière première</p> <p><b>Activité 2.7 :</b> Transformer, contrôler la qualité et vendre le produit fini.</p>	<p>sont améliorés</p>	<p>production de l'unité d'amont en aval ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les femmes promotrices détiennent les compétences pour assurer la gestion financière et administrative de l'unité de production ;</li> <li>▪ L'unité de transformation des céréales est mise en place ;</li> <li>▪ Les femmes promotrices vendent leurs produits et bénéficient d'une rémunération mensuelle</li> </ul>
<p><b>Objectif 3 : Promouvoir le développement économique et social des familles promotrices de ces trois Regroupements</b></p> <p><b>Activité 3.1 :</b> vendre le produit de l'unité de transformation</p>	<p><b>Résultat 3 : Le développement socio économique des familles des membres promotrices ces trois Regroupements est promu</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le niveau de vie des familles des membres des promotrices de ces trois Regroupements est amélioré</li> <li>▪ Les femmes promotrices maintiennent leur autonomie financière</li> </ul>

<p><b>Objectif 4 : Promouvoir le « consommer local » auprès des populations de Thiaroye et environs</b></p>	<p><b>Activité 4.1 :</b> vente promotionnelle auprès des populations</p> <p><b>Activité 4.2 :</b> implantation de points de ventes dans les quartiers</p>	<p><b>Résultat 4 : Les populations de Thiaroye et environs ont accédé à une alimentation de qualité grâce aux produits de l'unité de transformation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les produits céréaliers locaux sont à la portée des populations tant du point de vue accessibilité physique que du point de vue prix ;</li> <li>• La préparation culinaire est beaucoup plus facilitée ;</li> <li>• Le produit respecte les normes d'hygiène et de sécurité de la transformation agro alimentaire</li> </ul>
---	---	---	---



## 8. PLAN D'ÉVALUATION ET DE DURABILITÉ DU PROJET

La pérennisation du projet est un souci majeur pour toutes les parties prenantes aussi bien au niveau institutionnel qu'au niveau opérationnel et tout au long de son processus d'élaboration.

Pour que la fin du projet n'ait pas d'incidence sur les facteurs de viabilité à tous les niveaux de l'échelle des valeurs, l'accent est mis davantage sur la capacité des femmes promotrices des trois Regroupements par :

- le renforcement des capacités des promotrices pour acquérir des compétences et capitaliser des bonnes pratiques ;
- la sécurisation juridique par l'organisation des femmes bénéficiaires en Groupement d'Intérêt Economique (GIE);
- la sécurisation et la rentabilisation des installations et équipements;
- La mise en place d'un Groupement d'Epargne et de Crédit (GEC) pour permettre un auto financement des femmes ;

### Evaluation à Mi Parcours :

Une auto - évaluation participative à mi-parcours sera entreprise au sixième mois de mise en œuvre. L'auto - évaluation à mi-parcours déterminera les progrès en cours vers l'atteinte des produits du projet et identifiera au besoin, les corrections nécessaires. Elle se concentrera sur l'efficacité, l'efficience et sur les délais tout en soulignant les questions méritant une décision et des actions et présentera les leçons d'expérience initiale du projet en termes de formulation, de mise en œuvre et de gestion. Les résultats de cette revue seront pris, en compte comme pour une amélioration de la mise en œuvre du projet. L'organisation, les termes et la période de l'Evaluation à mi-parcours seront décidés après consultation avec l'ensemble des parties prenantes projet.

### Evaluation Finale :

Une Evaluation Finale aura lieu à la fin du Projet et se concentrera sur les mêmes questions que l'Evaluation à Mi Parcours. Elle s'intéressera aussi à la durabilité des impacts et des résultats comprenant les capacités de développement et les acquis au profit de de la santé des populations, de l'environnement local, régional et global. L'Evaluation Finale devra également fournir des recommandations sur les activités de suivi. Cette évaluation sera coordonnée les instances du Micro-FEM.

## 9. GESTION : STRATÉGIE ET ORGANISATION

### Méthodologie d'intervention

La méthodologie pour ce projet qui durera un (01) an consiste à mettre en place :

#### **a. Un programme de conscientisation sur les risques liés à une exposition au plomb, aux polluants organiques persistants, et d'une manière générale aux produits chimiques et déchets dangereux**

Il est essentiellement basé sur des actions d'Information, d'Education et de Communication (IEC) à l'endroit des différentes couches de la population du quartier de Ngagne DIAW et environ (enfants, femmes, jeunes, notables...) sur les risques chimiques au niveau communautaire liés à certaines pratiques, en particulier ceux dus au plomb et aux polluants organiques persistants

#### **b. La mise en place d'une unité de Transformation de céréales**

L'implantation de l'unité constitue la meilleure façon d'encourager les femmes, qui jusque là vivaient de l'exploitation du plomb, dans leur décision d'abandonner cette activité et de s'orienter vers une autre porteuse de valeur ajoutée et pouvant leur éviter un basculement vers la pauvreté.

Cette activité consiste précisément à transformer le mil et le maïs qui constituent les céréales les plus consommées à Dakar dans des conditions répondant aux normes d'hygiène. Le produit fini sera du couscous, de la semoule et des produits roulés du mil ainsi que la brisure et le semoule de maïs d'une qualité conforme aux normes de référence. L'approvisionnement en matière première se fait à l'intérieur du pays où le produit est plus accessible et coûte moins chère, ce qui permettra donc de créer de la richesse en milieu rural.

#### **c. développement d'un Partenariat**

Tous les acteurs locaux pouvant intervenir pour une réalisation efficace de ces composantes seront sollicités, en particulier les acteurs institutionnels chargés de la protection de l'environnement, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de la femme.

Ce partenariat va donc impliquer :

##### ➤ **Au niveau institutionnel**

- l'Etat par les services déconcentrés des Ministères chargés de l'environnement, de la Formation professionnelle, des Collectivités Locales.
- les Collectivités Locales;
- le Secteur privé : Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, Chambres de Métiers, Patronat, Syndicats, Structures de Formation etc. ;
- les bénéficiaires ;
- Les Partenaires au développement : Société civile, Jeunes, ONG, Acteurs de la coopération Internationale.

##### ➤ **Au niveau opérationnel (pôles de concentration fonctionnelle)**

- l'Etat par les services techniques locaux : assistance technique, appui conseil ;
- les Collectivités Locales : mise à disposition de ressources foncières ;
- Le système financier décentralisé : accès aux services financiers (épargne – crédit) ;

- les entreprises du secteur privé : accès aux marchés (accords commerciaux) ;
- les personnes ressources : prestations de services ;
- les bénéficiaires :
  - avec les tiers sur les points ci – dessus, ce partenariat s'exécute dans le cadre de conventions et d'accords commerciaux.

## Organisation

### a. Comité de gestion

Un comité de Gestion est institué. Il est chargé de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi des opérations du projet. Il est dirigé par un Président assisté d'un adjoint qui est responsable et redevable de la gestion administrative et financière du projet, y compris le suivi et l'évaluation des interventions, l'atteinte des résultats et l'utilisation efficace des ressources du projet.

Le Chef de quartier est membre d'office de ce comité et le reste des membres est désigné d'un commun accord entre les bénéficiaires et le FEM

b. Répartition des responsabilités

<b>.ACTIVITES</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>ACTEURS</b>
<b>Activité 1.1, - 1.4</b>	Bénéficiaires	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés, Centre Régional de la Convention de Bâle, Expert en Communication Sociale, Commune d'Arrondissement
<b>Activité 2.1 – 2.7 :</b>	Bénéficiaires,	Institut de Technologie Alimentaire, Ministère de la Famille, Direction de l'Industrie, Brigade d'Hygiène, Commune d'Arrondissement
<b>Activité 3.1 : vendre le produit de l'unité de transformation</b>	Bénéficiaires	Ministère de la Famille, Commune d'Arrondissement
<b>Activité 4.1 : vente promotionnelle auprès des populations</b>	Bénéficiaires	Commerce Intérieur, Commune d'Arrondissement
<b>Activité 4.2 : implantation de points de ventes dans les quartiers</b>	Bénéficiaires	Commerce Intérieur, Commune d'Arrondissement
<b>Gestion</b>	Comité de gestion	
<b>Suivi Evaluation</b>	Comité de gestion ; Partenaire Technique et Financier ; Bénéficiaires	
<b>Présentation de Rapport à mi-parcours</b>	Comité de gestion ; bénéficiaires, Partenaire Technique et Financier	
<b>Présentation de Rapport Général</b>	Comité de gestion ; bénéficiaires, Partenaire Technique et Financier	



## Calendrier des activités

	PÉRIODE EN MOIS												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Résultat 1 :</b> Les populations du quartier sont sensibilisées sur les risques liés à une exposition au plomb, aux polluants organiques persistants et aux produits chimiques d'une manière générale.													
<b>ACTIVITÉS</b>													
<b>Activité 1.1 :</b> organiser des séances d'information et de sensibilisation sur les risques liés à la manipulation des batteries usagées,													
<b>Activité 1.2 :</b> Effectuer des séances d'information, d'éducation et de communication (IEC) dans les établissements d'enseignement primaires, à la maison de la femme et au centre d'enseignement technique féminin													
<b>Activité 1.3 :</b> insérer des spots publicitaires au niveau des radios communautaires installées dans la commune													
<b>Activité 1.4 :</b> organiser des séances d'information et de sensibilisation sur l'utilisation des produits chimiques dans le secteur des ménages et sur les rejets de dioxines et furannes liés à des pratiques de la communauté (incinération des ordures ménagères) ;													
<b>Résultat 2 :</b> la capacité des femmes promotrices des trois regroupements est renforcée et leur revenus sont améliorés													
<b>ACTIVITÉS</b>													
<b>2.1 :</b> organiser une session de formation en transformation des céréales locales													
<b>2.2 :</b> organiser une session de formation en gestion des petites et moyennes entreprises													
<b>2.3 :</b> Acquérir un local pouvant abriter l'Unité d'Exploitation													
<b>2.4 :</b> Aménager le local													
<b>2.5 :</b> Acquérir le matériel d'exploitation (Moulins, décortiqueuses, couscoussiers, fourneaux à gaz, table de séchage, thermo soudeuses)													
<b>2.6 :</b> Acheter la matière la matière première													



## **10. STRATEGIE DE COMMUNICATION/ VISIBILITE /GESTION DES CONNAISSANCES**

### **a) Communication**

- Elaboration d'un plan de communication
- Réalisation de supports de communication (dépliants, CD, films documentaires, etc.) ;
- Diffusion et publication d'informations sur le projet (émissions radiophoniques, diffusions de films documentaires, organisation de séances d'information et de sensibilisation, participation à des foires, foras et salons, etc.) ;
- Actions de mobilisation, d'information et de sensibilisation sur le danger de l'exploitation du plomb à travers le quartier et au delà la commune d'arrondissement

### **b) Organisation des séances d'information et d'échanges entre les bénéficiaires et les acteurs locaux pour l'appropriation du projet.**

- Organisation d'ateliers de partage



## 11. CONDITIONS DE REUSSITE/FACTEURS DE RISQUE

Les risques liés à la mise en œuvre du Programme sont indiqués dans le tableau ci-dessus ainsi que les mesures de mitigation.

N°	Description du Risque	Impact	Probabilité Faible (F) Moyenne (M) Elevé (E)	Degré d'Impact Faible (F) Moyen (M) Elevé (E)	Mitigation
1	Difficultés à mobiliser les financements complémentaires et le cofinancement	Retards et dysfonctionnement dans le planning de mise en œuvre du Programme	M	E	Concevoir et mettre en œuvre une bonne stratégie de mobilisation de ressources humaines auprès des partenaires techniques du projet
2	Difficultés à disposer des facteurs de production	- Retard dans l'exécution du programme	M	M	Formation des bénéficiaires à la maîtrise des commandes
3	Conflits entre regroupements	Retard dans l'exécution du programme	F	E	Impliquer les notables pour maintenir et renforcer la cohésion sociale

## 12. BUDGET

Résultats/Activités	Postes budgétaires	Sources de financement			TOTAL
		Financement prévu par FEM	Bénéficiaires	La collectivité Locale	
<p><b>Résultat 1 :</b> Les populations du quartier sont sensibilisées sur les risques liés à une exposition au plomb, aux polluants organiques persistants et aux produits chimiques d'une manière générale</p> <p><b>- Activité 1.1 :</b> organiser des séances d'information et de sensibilisation sur les risques liés à la manipulation des batteries usagées,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 02 séances avec les ASC et autres Associations de jeunes</li> <li>• 03 séances avec les groupements de Femmes</li> <li>• 01 séance avec les notables du quartier</li> <li>• Assistance technique</li> <li>• Sketch et supports (photos + images vidéo)</li> </ul>		<p>300 000</p> <p>450 000</p> <p>150 000</p>			1 200 000
<p><b>- Activité 1.2 :</b> Effectuer des séances d'Information, d'Education et de Communication (IEC) dans les établissements d'enseignement primaires, à la maison de la femme et au centre d'enseignement technique féminin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confection de 1 000 Tee Shirt</li> <li>• Confection de 1000 dépliant</li> <li>• Sonorisation pour 5 séances</li> </ul>		<p>1 500 000</p> <p>750 000</p> <p>250 000</p>			3 250 000

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Location chaises pour 05 séances</li> <li>• Location bâches pour 03 séances</li> <li>• <b>Assistance technique</b></li> </ul>				250 000 250 000	250 000				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Activité 1.3</b> : insérer des spots publicitaires au niveau des radios communautaires installées dans la commune <ul style="list-style-type: none"> <li>• 200 spots de 60 secondes</li> </ul> </li> </ul>					1 000 000				1 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Activité 1.4</b> : organiser des séances d'information et de sensibilisation sur l'utilisation des produits chimiques dans le secteur des ménages et sur les rejets de dioxines et furannes liés à des pratiques de la communauté (incinération des ordures ménagères) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 02 séances avec les ASC et autres Associations de jeunes</li> <li>• 03 séances avec les groupements de Femmes</li> <li>• 01 séance avec les notables du quartier</li> <li>• Assistance technique</li> </ul> </li> </ul>				300 000 450 000 150 000	300 000				1 200 000
<b>Résultat 2 : la capacité des femmes promotrices des trois Regroupements est renforcée et leur revenus sont améliorés</b>									
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Activité 2.1</b> : organiser une session de formation en transformation des céréales locales pour trente (30) femmes.</li> </ul>								*85 000 x 30 femmes	2 550 000

<p><b>- Activité 2.2</b> : organiser une session de formation en gestion des petites et moyennes entreprises pour 30 femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Location de la salle de cour</li> <li>• Matériel pédagogique</li> <li>• Kit formation</li> <li>• Restauration</li> <li>• Honoraire du formateur</li> <li>• Confection des attestations de participation</li> </ul>	<p>- 60 000 (2000 x 30) 300 000 (10000x30)</p> <p>- 300 000 (60000x5j) 60 000 (2000 x 30)</p>	<p>250 000 (50 000x5 jr)</p> <p>450 000 (3000 x30x5j)</p>	<p>1 420 000</p>
<p><b>Résultat 3</b> : Une unité de transformation des céréales locales est mise en place</p>			
<p><b>Activité 2.3</b> : Acquérir un local pouvant abriter l'Unité d'Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat du local</li> </ul>		<p>15 000 000</p>	<p>10 000 000</p>
<p><b>Activité 2.4</b> : Aménager le local</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de ciment</li> <li>• Achat de fer</li> <li>• Achat de béton</li> <li>• Achat de sable</li> <li>• Main d'œuvre</li> </ul>	<p>5 000 000</p>		<p>5 000 000</p>

<p><b>Activité 2.5 :</b> Acquérir le matériel d'exploitation (Moulins, décortiqueuses, couscoussiers, fourneaux à gaz, table de séchage, thermo soudeuses)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 02 moulin à céréales</li> <li>• 01 décortiqueuse</li> <li>• 01 thermo soudeuse</li> <li>• 05 fourneaux à gaz</li> </ul>		<p>2 400 000 2 200 000 2 000 000 60 000</p>		3 360 000
<p><b>Activité 2.6 :</b> Acheter la matière la matière première</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 tonnes de mil</li> <li>• 08 tonnes de maïs</li> <li>• Sachets plastiques</li> </ul>		<p>2 000 000 1 200 000 800 000</p>		2 000 000
<p><b>Activité 2.7 :</b> Transformer, contrôler la qualité et vendre le produit fini (exploitation).</p>		800 000		2 100 000
<p><b>Résultat 3 : Le développement socio économique des familles de ces trois Regroupements est promu</b></p>				
<p><b>Activité 3.1 :</b> vendre le produit de l'unité de transformation</p>		1 600 000		3 480 900

<b>Résultat 4 : Les populations de Thiaroye et environs ont accédé à une alimentation de qualité grâce aux produits de l'unité de transformation</b>									
Activité 4.1 : vente promotionnelle auprès des populations						400 000			5 000 000
Activité 4.2 : implantation de points de ventes dans les quartiers									
• Acquisition de 10 kiosques						350 000 (350 000 x 10)			3 500 000
Fonds d'Appui à l'environnement et au Développement (FAED)					1 500 000				1 500 000
Visibilité/Communication/Gestion des connaissances					2 000 000				
Suivi évaluation									
Appui institutionnel (07%)					1 000 000				1 000 000
					1 752 100				3 306 100
<b>TOTAL</b>					<b>26 782 100</b>	<b>27 100 000</b>	<b>250 000</b>		<b>54 132 100</b>

**\* les 85 000 Fcfa représente le Tarif de l'Institut Technologique Alimentaire (ITA) pour chaque stagiaire**